



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question écrite n° 99300

Texte de la question

M. Guénaél Huet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la télémédecine. De nombreux acteurs de la santé demandent, depuis plusieurs années, l'accélération de la mise en œuvre de la télémédecine. Aujourd'hui, l'absence de prise en charge, la plupart du temps, des actes de médecine effectués à distance par l'assurance maladie constitue un obstacle sérieux à leur déploiement. Pourtant, la télémédecine pourrait être un outil essentiel du remodelage de la carte de santé en France, notamment dans les zones rurales. Aussi il lui demande quelles sont ses intentions quant à la prise en charge des actes de télémédecine par l'assurance maladie.

Données clés

Auteur : [M. Guénaél Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99300

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2016](#), page 8694

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)